

J'ai reçu tous mes vaccins dans l'enfance, pourquoi devrais-je encore en faire à l'âge adulte ?



- La durée de l'immunité après l'administration d'un vaccin est variable. Pour certains vaccins, il est nécessaire d'effectuer un ou plusieurs rappels au cours de la vie.
- En fonction des différentes étapes de la vie, les besoins en matière de protection contre certaines maladies évoluent. Des vaccinations supplémentaires (rappel ou autre vaccin non effectué dans l'enfance) sont recommandées aux adultes en fonction de leur âge et de leur état de santé.
- D'autres vaccins seront recommandés si les activités de la personne l'exposent à un risque plus important de contracter et/ou de transmettre une maladie (milieu professionnel, voyage, contacts avec des jeunes enfants ...).

### Exemple

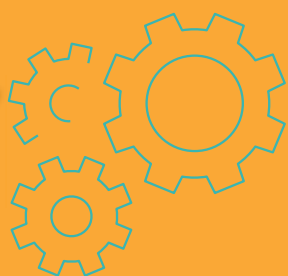
Les rappels du vaccin combiné contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche.

Les bactéries responsables de ces trois pathologies circulent et existent toujours en Belgique.

Pour la diphtérie et le tétanos, après une vaccination de base complète, les vaccinations de rappel sont recommandées à intervalle de 10 ans, sans limite d'âge. Le tétanos et la diphtérie étant des maladies graves et potentiellement mortelles, il faut effectuer ces rappels à partir de 15/16 ans (dernière vaccination du calendrier enfant/adolescent) pour maintenir une immunité satisfaisante.

La coqueluche est, quant à elle, généralement moins grave chez les adultes mais est très dangereuse pour les jeunes enfants ou les femmes enceintes. Pour éviter de contaminer les bébés et les personnes plus fragiles dans l'entourage du patient, un rappel de vaccin peut être nécessaire.

### Pour aller plus loin



#### ○ OUBLI ET/OU RETARD DE VACCINATION :

En cas de primovaccination incomplète, une vaccination adaptée, dite « de rattrapage », peut être proposée (détails dans l'Avis du CSS n° 9111). Un oubli ou un retard de vaccination ne nécessite pas de reprendre la vaccination à partir de zéro, ni de recevoir des doses en plus de celles prévues dans le calendrier vaccinal.

#### ○ LE SUIVI DES MISES À JOUR VACCINALES :

Il n'est pas évident pour les patients de maintenir à jour les informations liées à leurs vaccinations. La plupart des adultes ne connaissent pas leur statut vaccinal. Des outils tels que e-vax, les cartes de vaccination ou le dossier médical des patients (éventuellement au sein du Réseau Santé Wallon) peuvent vous permettre de leur assurer un meilleur suivi des rappels à effectuer.

#### ○ VACCINS RECOMMANDÉS À L'ÂGE ADULTE :

Le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) analyse les études disponibles afin d'estimer la durée de l'immunité vaccinale de chaque vaccin et recommande la fréquence des rappels en fonction de ces éléments. Les vaccinations (et rappels) ci-dessous peuvent être indiqués pour certains patients adultes.

- Vaccination antidiphthérique (Avis du CSS n°8814)
- Vaccination antitétanique (Avis du CSS n° 8819)
- Vaccination anticoquelucheuse (Avis du CSS n°9110)
- Vaccination contre la grippe saisonnière - saison hivernale 2018-2019 (Avis du CSS n°9488)
- Vaccination antipneumococcique de l'adulte (Avis du CSS n°9210)
- Vaccination de l'adulte contre l'Hépatite A (Avis du CSS n°8815)
- Vaccination de l'adulte contre l'Hépatite B (Avis du CSS n°8816)
- Vaccination antipoliomyélitique de l'adulte (Avis du CSS n°9208B)
- Vaccination de l'adulte contre la rage (Avis du CSS n°8818)

L'objectif de cette fiche est de vous donner un outil pratique pour soutenir votre communication avec votre patient autour de questions relatives à la vaccination.

Pour améliorer votre communication, pensez également à :

- ✓ Organiser les informations à transmettre en allant du plus important au moins important
- ✓ Utiliser un langage simple, clair et précis, sans termes complexes et sans ambiguïtés.
- ✓ Essayer de connaître la situation de la personne avant d'aborder le sujet (son opinion, ses connaissances sur la vaccination).
- ✓ Expliquer les termes qui pourraient paraître complexes en fonction de la personne, de sa situation, de sa culture.

Source: adapté de Ruel J, Allaire C, Moreau AC, Kassi B, Brumagne A, Delamplé A, Grisard C, Pinto da Silva F. Communiquer pour tous. Guide pour une information accessible. Saint-Maurice : Santé publique France, 2018 : 116 p. (disponible en ligne).